

POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES



LE PROGRAMME

Cette formation fait appel à l'auto-réflexion des stagiaires et à l'analyse de leur perception des dangers de la route. Son but : **améliorer les modes de réflexion et les aptitudes à percevoir les risques** au moment où les stagiaires acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

D'une durée de **7 heures sur une journée**, elle est composée :

- ✓ d'un module visant à **améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes**;
- ✓ d'un module visant à **rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables**.

12
POINTS



RÉDUCTION DU DÉLAIS PROBATOIRE

- ✓ **2 ANS** en cas de permis obtenu dans le cadre d'une formation traditionnelle (**au lieu de 3 ans**).
- ✓ **1 AN et 6 MOIS** en cas de permis obtenu dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (**au lieu de 2 ans**).

LES CONDITIONS

- ✓ avoir **obtenu le permis de conduire** il y a **6 mois minimum et 12 mois maximum**.
- ✓ n'avoir commis **aucune infraction donnant lieu à retrait de points** avant la formation et jusqu'à l'obtention des points.